**Conditions générales de vente des services (CGV)**

**Article 1 : Dispositions générales**

La lecture et l’acceptation des conditions générales de vente sont une obligation avant toute réservation de prestations de services.

Vous certifiez avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptés avant votre rendez-vous.

Madame Françoise BRINGIA se réserve le droit de modifier ou adapter à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modifications, les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur à la date du paiement de la prestation.

**Article 2 : Description des prestations**

Les présentes conditions générales de vente de services s’appliquent, sans restriction ni réserve à l’ensemble des prestations proposées par Madame Françoise BRINGIA, naturopathe.

**Article 3 : Prise de rendez-vous**

Le client peut prendre un rendez-par téléphone, par sms ou par mail.

Pour que le rendez-vous soit validé, le client doit obligatoirement accepter les CGV et communiquer ses coordonnées de contact (nom, prénom, téléphone, adresse mail) ainsi que le motif de son rendez-vous.

**Article 4 : Prix, modalités et moyens de paiement**

Les tarifs sont les suivants :

* 1er rendez-vous (1H30 d’entretien) : **75€**
* 1er rendez-vous pour les enfants de moins de 18 ans (1H30 d’entretien) : **60€**
* 2e rendez-vous (1H d’entretien de suivi) : **55€**
* 2e rendez-vous pour les enfants de moins de 18 ans (1H d’entretien de suivi) : **50€**
* Prestation sur mesure : un **devis** sera fait au cas par cas.

Les moyens de paiement acceptés sont les suivant :

→ Espèces, chèque et carte bancaire.

Les modalités de paiement sont les suivantes :

→ Le paiement est dû à l’avance pour les consultations en ligne.

→ Le paiement est dû sur place le jour de la consultation physique

→ Pour les prestations sur mesure (conférence, prestation en entreprise…), les modalités de paiement seront renseignées sur le devis.

**Article 5 : Droit de réserve**

Madame Françoise BRINGIA se réserve le droit d’annuler un rendez-vous en visoconférence en cas de défaut de paiement au jour du rendez-vous.

Madame Françoise BRINGIA se réserve aussi le droit de refuser un rendez-vous si elle estime que le motif de la consultation n’est pas dans ses compétences ou si le comportement du client n’est pas adapté au bon déroulement du rendez-vous.

**Article 6 : Report, modification ou annulation d’un rendez-vous**

Un rendez-vous peut être reporté ou annulé en prévenant au moins 48 H avant la date du dit rendez-vous Madame Françoise BRINGIA par mail ou par téléphone. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai fera l’objet d’une facturation.

→ Annulation entre 48 H et 12 H avant l’heure prévue du rendez-vous : une facturation de **50% du tarif** sera faite.

→ Annulation à moins de 12 H du rendez-vous : une facturation de **100% du tarif** sera faite.

→ En cas de non présentation physique le jour du rendez-vous : une facturation de **100% du tarif** sera faite.

→ Dans le cas d’une consultation en visioconférence, la non connexion au rendez-vous du fait du client engendrera une facturation de 100% du tarif.

**Article 7 : Responsabilité**

Les rendez-vous et suivis d’accompagnement en naturopathie proposés par Madame Françoise BRINGIA ne remplacent pas une prise en charge médicale. Ils n’ont aucune visée médicale ni thérapeutique. Les conseils et recommandations donnés par Madame Françoise BRINGIA ne remplacent en aucun cas un avis médical !

Madame Françoise BRINGIA ne donnera jamais de diagnostic, ne demandera jamais l’arrêt d’un traitement médical (ces actes sont réservés aux médecins) et ne pourra pas être tenu responsable des décisions du client. La naturopathie est une approche complémentaire qui ne remplace en aucun cas la médecine allopathique.

Madame Françoise BRINGIA demande expressément à son client de se référer à son médecin traitant en cas de modification ou d’interruption de son traitement médical. De la même façon, il est impératif de consulter son médecin traitant en cas de problème de santé afin qu’il puisse poser un diagnostic et effectuer des examens si nécessaires.

Madame Françoise BRINGIA décline toutes responsabilités quant aux possibles mauvais suivis de conseils, mauvaises interprétations, interactions et conséquences des conseils donnés.

De la même façon, Madame Françoise BRINGIA ne sera pas tenue responsable du fait que les conseils personnalisés et recommandations donnés ne sont pas efficaces. Toute personne réagissant différemment, aucune garantie ne peut être donnée quant aux résultats.

**Article 8 : Protection des données**

En application de la Loi N°78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données relatives à l’informatique, aux fichiers et aux liberté (Loi RGPD), Françoise BRINGIA s’engage à utiliser les données collectées dans le strict cadre de son activité.

Les informations collectées sont les informations nécessaires à la pratique de la naturopathie afin d’accompagner et de conseiller au mieux le client. Ces informations seront conservées pendant 5 ans.

Le client dispose d’un droit d’accès, de rectification, d’opposition et de suppression de ses données. Il peut exercer ses droits par écrit auprès de Madame Françoise BRINGIA.

Vous pouvez consulter le site de la CNIL pour plus d’informations sur vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif.

**Article 9 : Juridiction compétente et droit applicable**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Pour toute réclamation, merci de contacter Madame Françoise BRINGIA par mail (francoise.girolt.naturopathe@gmail.com)

Selon l’article L612-1 du code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l’oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.* »

Pour tout litige non résolu avec Madame Françoise BRINGIA, le client peut faire appel au service du médiateur de la consommation suivant :

CNPM Médiation Consommation – 27 avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND